

ENVIRONNEMENT

Le regard d'un médecin généraliste sur la pollution atmosphérique

## Docteur Petit : « Je constate les dégâts »

*Présidente de la nouvelle association contre les nuisances aériennes d'Épinay-sur-Orge et médecin généraliste dans le département depuis vingt ans, Annick Petit analyse les résultats d'Airparif sur la pollution atmosphérique autour de l'aéroport d'Orly (1).*

**L**e Républicain : Les résultats d'Airparif sur l'impact des aéroports franciliens en matière de qualité de l'air vous ont-ils inquiété ?

Docteur Annick Petit : Oui. Avant on parlait de l'impact sur l'environnement des aéroports franciliens, en disant que c'était négligeable. Là, l'enquête prouve que sur 2 km autour de la plateforme d'Orly près de 500 000 personnes subissent de manière chronique une pollution au dioxyde d'azote (2). En 2005, le taux maximal annuel que l'Etat a fixé est de 20 mgr/m<sup>3</sup> et par personne. Autour de cette zone, on est plus souvent autour des 50. Juste pour mémoire, le protocole de Kyoto prévoit que ce taux doit tendre vers zéro en 2010. C'est très inquiétant.

Le Rep. : Cette pollution peut-elle être entièrement imputée à la plateforme d'Orly ?

A. P. : Bien sûr que non. Mais le cumul des grandes routes, comme l'A 6, la RN 7, l'A 86 et l'A 10 ainsi que la plateforme d'Orly, en pleine zone urbanisée, provoque une concentration des gaz. Si rien n'est fait pour entraîner une baisse significative des polluants, de graves problèmes de santé publique sont à prévoir. Outre le dioxyde d'azote, des gaz à effet de serre, comme le dioxyde de carbone sont relâchés dans l'atmosphère. Pour stabiliser cet effet, il faudrait que chaque être humain n'en produise que 500 kilos par an. Par exemple, un vol aller Paris - San-Fran-

cisco relâche 3 800 kilos dans l'atmosphère et une voiture en moyenne 2000 kg/an. On en est loin !

Le Rép. : Quelles sont les impacts sur la population ?

A. P. : Dans le magazine *Le bulletin de l'ordre des médecins* du mois d'octobre, un article parle de 30 000 décès par an liés à la pollution. 50 % seraient dus aux activités aéroportuaires. Au quotidien, dans mon cabinet je constate les dégâts provoqués par la pollution de l'air. Il y a un impact réel sur les voies aériennes supérieures. J'observe plus de problèmes d'allergies, d'infections pulmonaires sans oublier l'asthme. Les risques cardiovasculaires avec des artères se bouchant petit à petit ne

sont pas à négliger. Imaginez que la fine couche grise qui change la couleur blanche d'une façade d'immeuble en gris en quelques mois, voire années, se déposent dans vos poumons. Ce phénomène s'accroît lorsque vous faites du sport. D'ailleurs, malgré la baisse des fumeurs, les cas de cancers des poumons ne cessent d'augmenter dans la population. Le Rep. : Quelles sont les catégories de population les plus touchées en particulier ?

A. P. : Il y a un risque majeur pour les enfants de 0 à 3 ans, avec notamment des bronchiolites qui peuvent entraîner des insuffisances respiratoires à vie, voire même des décès. La tranche de 4 à 8 ans ainsi que les personnes âgées sont particulièrement vulnérables.

Le Rep. : En vingt ans, l'impact des diverses



« Il y a un risque majeur pour les enfants de 0 à 3 ans. »

pollutions est-il visible sur les patients ?

A. P. : C'est évident. D'autres collègues pourront vous le dire. Il serait intéressant de faire une étude épidémiologique auprès des populations riveraines de la plateforme d'Orly.

Le Rep. : N'êtes-vous pas un peu alarmiste, docteur ?

A. P. : Non. Les spécialistes sont eux-mêmes très inquiets et tentent d'informer nos dirigeants. Malgré les signes d'alerte, aucune décision politique n'est prise.

Propos recueillis par Sylvain Deleuze

(1) Notre édition du Républicain du 21 octobre 2004.

(2) L'enquête tente de prouver que 15 % des concentrations en dioxyde de carbone peuvent être imputées à l'activité de l'aéroport.

PAYS DE LIMOURS

Cofiroute commence le chantier, la CCPL et le Département suivront

# Gare autoroutière : c'est parti !

*Les travaux de construction de la future gare autoroutière viennent de commencer. Il s'agit pour l'instant des aménagements de voirie réalisés par Cofiroute qui devraient être terminés à la fin du mois de mars.*

Ça y est. Les premiers coups de pioche du chantier de construction de la gare autoroutière sur l'A10, à Briis-sous-Forges, ont été donnés il y a quelques jours. C'est Cofiroute qui ouvre le bal de longs mois de travaux en réalisant notamment les infrastructures de voirie sur l'autoroute.

## UN ARRÊT DE BUS SUR L'AUTOROUTE

Pour mémoire, le principe de cette future réalisation, à l'étude depuis 1991, paraît assez simple. Pour résumer, il suffit d'imaginer un arrêt de bus sur l'autoroute, un parking à proximité, une passerelle. Grâce à cet aménagement, il sera désormais possible de relier Briis-sous-Forges à Massy en 15 minutes !

Les liaisons Briis/Les Ulis/Orsay et Briis/Dourdan sont également programmées. Les travaux menés par Cofiroute ont donc commencé la semaine dernière. Un événement qui n'est pas passé inaperçu chez les familiers des lieux et qui marque le début effectif d'un chantier mené par trois partenaires. « Nous réalisons sur ce chantier la voirie d'entrée et de sortie des bus ainsi que la plate-forme de stationnement des bus, résume Olivier Bordery, à la direction de la communication de l'entreprise. Il y a également un aménagement de sécurité à mettre en place sur la pile du pont ainsi que la signalisation adéquate ».

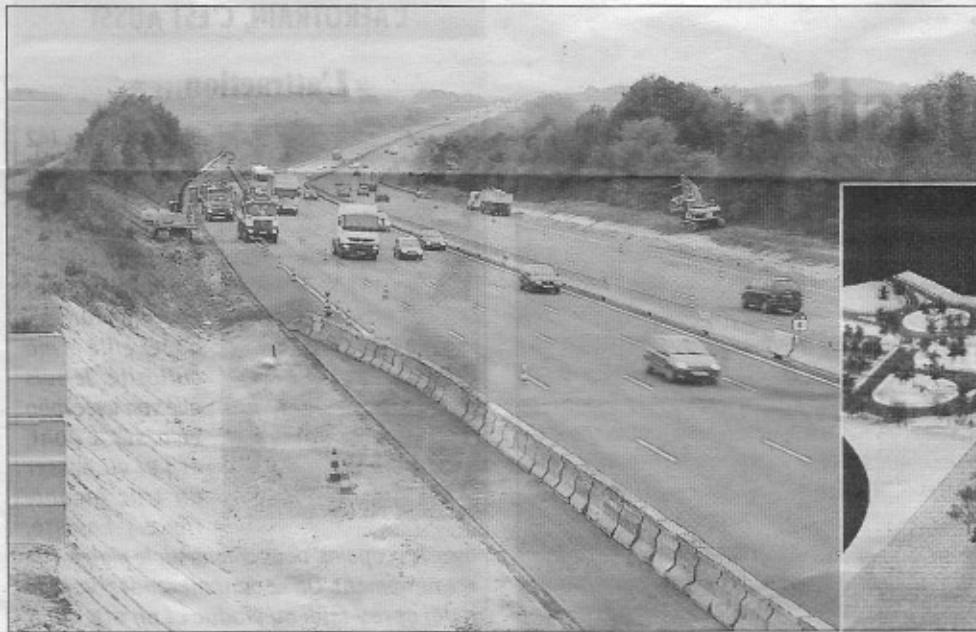
« Ce sont les prémices de la future gare auto-

routière, c'est une bonne chose », se félicite Christian Schoettl, conseiller général et président de la communauté de communes du Pays de Limours (CCPL).

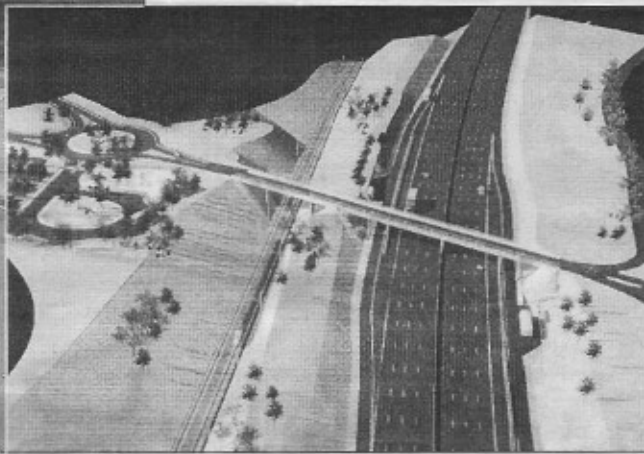
Cofiroute annonce une fin prévisionnelle des travaux pour la fin du mois de mars 2005. Pour la suite du chantier, c'est la CCPL et le Conseil général qui prendront la relève. Pour la communauté, il s'agit d'assurer la construction du bâtiment d'accueil du public sur le parking et d'amener les réseaux (eau, électricité) sur le site. Coût de l'opération pour la CCPL : 400 000 euros.

Quant au Conseil général, il devrait lancer les travaux dont il a la responsabilité (nouveau rond-point, parking, cheminement vers l'arrêt de bus et passerelle) au début de l'année 2005, lorsque Cofiroute aura de son côté procédé aux travaux qui lui reviennent. Durée prévisionnelle de cette dernière phase de travaux : environ un an.

Béatrice Gendron



Les travaux d'aménagement de voirie sur l'autoroute, menés par Cofiroute, ont débuté la semaine dernière.



Le principe de la future gare autoroutière.

SACLAY

*Le nouveau sénateur à la rencontre des élus*

# “Pour faire avancer l'Essonne”

*Le nouveau sénateur Serge Dassault est venu à la rencontre des élus du canton de Bièvres, samedi, à Saclay, afin d'écouter leurs attentes et les aider dans leurs démarches.*



*De gauche à droite : Bernard Mantiene, maire de Verrières-le-Buisson, Serge Dassault, maire de Corbeil-Essonnes et sénateur de l'Essonne, Michèle Brossard, maire de Bièvres, Thomas Joly, conseiller général du canton de Bièvres, et Claudine Hequet, maire de Saint-Aubin.*

**N**uisances sonores, soucis de transport, impasse en terme de financement et d'urbanisme... La liste des préoccupations des élus est longue. Pour tenter d'y répondre, Serge Dassault, nouveau sénateur de l'Essonne, est venu rencontrer les maires des communes du canton de Bièvres, samedi 13 novembre, lors d'un déjeuner à Saclay. Autour de la table étaient réunis, Michelle Brossard, maire de Bièvres, Claudine Hequet, maire de Saint-Aubin, Bernard Mantiene, maire de Verrières-le-Buisson, et Thomas Joly, le conseiller général du canton de Bièvres. Serge Dassault, qui a déjà rencontré un certain nombre d'élus de la région, devrait intervenir devant les ministres sur ces questions.

Concernant Saint-Aubin, Claudine Hequet a alerté le sénateur sur un problème de financement d'un rond-point. L'Etat, qui avait déclaré prendre en charge tous les frais de construction, s'est récemment désengagé. « Sur les 800 000 euros nécessaires il n'en a apporté que 200 000 pour le moment », explique-t-elle. Le maire de Bièvres a, elle, éveillé l'attention sur les

problèmes de nuisances sonores liés au passage de la RN 118. Tous ont insisté sur la nécessité de maintenir les commerces de proximité en centre-ville. Une solution a été mise sur la table : permettre aux communes d'aider financièrement, ou par le moyen d'exonérations fiscales, les commerçants. Ces petits commerces sont essentiels pour préserver le lien social et le caractère de ces communes. Toujours dans le but de préserver la richesse environnementale et culturelle de la région, les élus ont insisté sur la préservation du plateau de Saclay. Pôle scientifique majeur, le plateau n'en demeure pas moins un espace naturel sensible. « On est en train de saboter le plateau avec un mitage progressif. Il est temps de se demander si on veut garder un espace de respiration au sud de Paris ou pas », s'inquiète l'ex-sénateur et maire de Verrières-le-Buisson, Bernard Mantiene. Michelle Brossard, elle, a profité de l'occasion pour soulever les problèmes de financements que connaît actuellement le musée de la photographie.

**Marc Ollivier**

ATHIS-MONS *Démocratie participative*

# Comité de quartier : c'est parti!

*Voté lors du conseil municipal du 24 juin, le lancement des comités de quartier est effectif depuis lundi dernier avec la première réunion de celui du centre-ville.*



*Succès pour le comité de quartier du centre-ville, la participation avec une bonne cinquantaine de personnes présentes pour cette première réunion.*

« **J'**avais un peu peur que les gens n'évoquent que les problèmes qui se passent juste devant chez eux, mais le débat s'est élargi », s'est réjoui Bernadette Guilluy, maire-adjointe en charge de la démocratie locale, lundi 15 novembre, à l'issue de la première des réunions de comité de quartier, celle du centre-ville. Coprésidente des cinq comités sur la ville, Bernadette Guilluy assistera à chacune des réunions. Elle a donc encore le temps de changer d'avis. Toujours est-il que la mise en place de telles instances de démocratie participative s'accompagne parfois de débats heurtés. L'occasion est en général toute trouvée pour refaire le monde, ou simplement lancer le débat sur des problèmes qui ne dépendent pas de la municipalité, et encore moins du quartier en question. « Il ne faut pas nier les problèmes, mais il faut être constructif », a prévenu Isabelle Sammut, coprésidente du comité du centre. Il est donc préférable de travailler sur deux sujets, plutôt que sur dix à la fois ». L'élu référent pour ce comité est le conseiller municipal Bernard Jappain. Membre du conseil d'administration du jumelage, et directrice de l'école élémentaire Jules-Ferry, Isabelle Sammut a été désignée par

le conseil municipal. Une procédure que le groupe d'opposition Bien vivre à Athis-Mons qualifie d'arbitraire. Ses facilités à gérer l'assemblée jouent en tout cas pour elle. Et Bernadette Guilluy de rappeler que « la charte des comités de quartier est évolutive à la demande des habitants ». Les problèmes de stationnement, de circulation, de vitesse excessive ou encore de propreté de certaines rues ont été évoqués par de nombreux habitants. Il en est ressorti la création d'un groupe de travail sur les problèmes de stationnement et de circulation, tout comme pour le site Seveso (ADP). Alors que les habitants sont venus nombreux à cette première réunion, ils se sont faits beaucoup plus rares pour constituer ces groupes de travail...

Olivier Fermé

- Réunions de lancement des comités de quartier : le 18 novembre, à 20h30, à l'école élémentaire Jules-Ferry, pour le quartier Plateau/Pyramide; le 22 novembre, à 20h30, école élémentaire Jean-Jaurès, pour le quartier du Val; le 23 novembre, à 20h30, école élémentaire St-Exupéry, pour le quartier Mons/Plaine basse.